

# CONSEIL MUNICIPAL

## du 6 décembre 2018

Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 septembre dernier.

### ORDRE DU JOUR

#### 1 – Décisions de la Commission d'appels d'offres

Les membres de la Commission d'Appel d'Offres réunis les 30 juillet, et 19 octobre 2018 ont décidé de retenir l'offre de Maitrise d'œuvre pour l'agrandissement du groupe scolaire de M. APARD Architecte, pour un taux d'honoraires de 7,9% du montant des travaux.

Les membres de la Commission d'Appel d'Offres réunis les 30 juillet, et 19 octobre 2018 ont décidé de retenir les offres de travaux pour la « construction des salles multi activités sportives » :

Lot 1 FONDATIONS GROS OEUVRE	Entp. BATISOL	134 400,00 € TTC
Lot 2 CHARPENTE OSSATURE BARDAGE BOIS	Entp.LAMECOL	216 000,00 € TTC
Lot 3 COUVERTURE ETANCHEITE BARDAGE	Entp. AQUISOLE	135 000,00 € TTC
Lot 4 MENUISERIES EXTERIEURES	Entp EFICALU	134 400,00 € TTC
Lot 5 PLATRERIE	Infructueux / Négociation en cours	
Lot 6 MENUISERIES INT.	Entp. FERMETURES SOLUTIONS	19 814,40 € TTC
Lot 7 REVETEMENT DE SOLS CARRELAGE	Entp.CABANNES	45 600,00 € TTC
Lot 8 TATAMIS	Entp.CASAL SPORT	10 202,40 € TTC
Lot 9 PEINTURE SIGNALETIQUE PICTOGRAMME	Entp.DARCOS	18 274,87 € TTC
Lot 10 CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE	Entp.GENICLIME	186 000,00 € TTC
Lot 11 ELECTRICITE	Entp. ENGIE INEO	85 800,00 € TTC

#### 2 – Décision Modificative n°3.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à une régularisation du budget primitif 2018 en recettes et dépenses en section d'investissement et propose à l'assemblée l'augmentation et la réduction des crédits.

#### 3 – Agrandissement du groupe scolaire : Avant-Projet Définitif.

Il est décidé de valider l'Avant-Projet Définitif pour les travaux d'agrandissement du Groupe scolaire.

Au stade de l'avant-projet définitif (APD), le coût des travaux est estimé comme suit :

Phase 1 : Extension Réfectoire et Extension Administratif scolaire	133 200,00 € TTC (2019)
Phase 2 : Extension Maternelle	872 880,00 € TTC (2020)
Honoraires (MO + BT + études et CSPS)	125 511,36 € TTC

#### 4 – Agrandissement du Groupe scolaire : plan de financement et demandes de subventions.

Afin de financer les travaux d'agrandissement du groupe scolaire, il est prévu de demander des co-financements auprès de l'Etat (DETR) et auprès du Département de la Gironde.

Subvention du Département de la Gironde dans le cadre d'un Programme Educatif Spécialisé.

Soit pour 4 unités pédagogiques avec mobilier : 41 000 €

Pour l'extension du restaurant scolaire une aide de 18 696 €.

Subvention de l'Etat au titre de la DETR 2019, soit 280 000 €.

Part communale restante : 791 895,36 € TTC.

#### 5 – Demande d'ouverture exceptionnelle du magasin LIDL.

Considérant la demande d'ouverture exceptionnelle du magasin LIDL le dimanche 23 décembre 2018 de 8h30 à 20h00, vu les accords des instances patronales et syndicales, il est décidé d'accorder une dérogation à l'ouverture dominicale.

**6 – Nomination suppléant au Conseil Syndical du SDEEG.**

Considérant la décision du Conseil Municipal du 10 avril 2014 (DCM 013/2014), fixant la liste des délégués chargés de représenter la Commune de Martillac, il est décidé de nommer un représentant suppléant au sein du Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde. M. SIDAQUI Alain est nommé Suppléant.

**7 – Mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde**

Pour le lancement d'une consultation pour la passation d'une convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire, il est proposé de donner mandat au Centre de Gestion de la Gironde.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h58.